

RAPPORT D'ACTIVITE D'OK-FORÊT 2009

Introduction : LES 20 ANNEES D'OK FORÊT – 1989 - 2009

Extrait du rapport d'activité 1990 d'OK-Forêt:

« OK-Forêt s'est donné trois ans pour faire la preuve de son utilité et de sa crédibilité. Tout indique que ce pari sera tenu! »

Ce rapport rendait compte de la première année de pleine activité de notre entreprise sociale. Le pari que nous engageons a été plus que tenu: 1990-2010, cela fait donc 20 ans qu'OK-Forêt démontre quotidiennement cette utilité et cette crédibilité. Vingt ans que Paul Monnet, notre responsable professionnel tient la barre d'un bateau qui navigue entre futaies et jardins, en prenant à son bord des naufragés de fond de cale, en espérant que le grand air leur redonne santé et allant, afin qu'ils puissent trouver la force et l'envie de rechercher de nouveaux horizons qui ne soient pas bouchés. Vingt ans de navigation, circonspecte par moments, hasardeuse à d'autres, avec le souci constant d'offrir à nos marins de campagne un cadre de travail qui les amène à bon port.

Car c'est d'abord cela OK-Forêt: une entreprise sociale qui donne la possibilité à des personnes qui ont connu une période d'emprisonnement de reprendre pied dans la vie professionnelle, étape essentielle à un retour à la vie sociale tout court. Vingt ans d'activité, ce serait l'occasion de faire un bilan, de montrer des statistiques, des graphiques, de savantes considérations sur les réussites et les échecs... nous n'en avons tout simplement pas les moyens. À plusieurs reprises, nous avons relevé la faiblesse de nos possibilités d'analyse, par manque de temps à y consacrer. Notre responsable est la plupart du temps sur le terrain et il est bien plus utile dans l'encadrement de ses ouvriers que devant Excel sur un écran d'ordinateur ou à la recherche de ce que sont devenus d'anciens ouvriers. Et ce n'est pas une secrétaire à 20% de temps de travail ou un comité entièrement formé de bénévoles qui peuvent assumer cette tâche.

C'est un manque, nous en sommes conscients, mais ce n'est pas notre plus térébrant souci car nous savons tout le bénéfice que ceux que nous engageons retirent de leur passage dans notre entreprise. Comment quantifier ce que représente le simple fait d'arriver à se lever tous les matins pour aller bosser, le courage de parvenir au bout d'une journée de travail sous la pluie, le partage du pique-nique de midi avec les collègues, la perception d'un salaire, la vision du travail accompli une fois le chantier terminé... tous ces petits ou grands événements qui participent à la reconstruction de la confiance en soi, d'un nouvel équilibre. Nous savons tout ce qu'un sain travail physique régulier apporte de positif aux ouvriers qui œuvrent au sein d'OK-Forêt; par contre, nous ne savons pas ce que leur réserve l'avenir - qui leur appartient – en étant toutefois convaincus que ce qu'ils ont vécu chez nous aura renforcé leurs chances de l'affronter plus sereinement.

Finalement, le meilleur bilan, le plus objectif, que nous pouvons tirer, est de constater

que, vingt ans après sa création, OK-Forêt est toujours là et qu'elle n'a jamais failli à la mission qu'elle s'était fixée dès son origine. Et ce n'est pas le moindre de ses mérites d'avoir duré sur le plan économique. Revenons au rapport d'activité 1990 qui relevait: « Sur le plan économique également, OK-Forêt, à plus ou moins long terme devra trouver de nouveaux appuis pour durer. ./.. Il sera probablement nécessaire de solliciter l'aide des autorités cantonales et communales. » Aujourd'hui, en 2010, hormis des aides régulières de la Loterie Romande pour l'achat de matériel, notre association n'a reçu aucune subvention ordinaire de la part des pouvoirs publics. Sans aucun doute, dans la balance des coûts économiques et humains, le bilan d'OK-Forêt est très largement positif. Nous nous permettons d'en être fiers, en sachant ce que nous devons à la cheville ouvrière de notre projet, Paul Monnet, sans qui notre entreprise sociale n'aurait jamais atteint sa maturité.

Un autre bilan que nous devons tirer est celui de la reconnaissance que nous devons à tous ceux qui ont aidé OK-Forêt à venir au monde puis à se développer. En tout premier lieu, nous tenons à rappeler la mémoire de Christian Garin, le pasteur qui a porté notre entreprise sociale sur les fonds baptismaux. Nous voulons également mettre en exergue le Service des Forêts, de la protection de la nature et des paysages qui a permis le démarrage de l'activité professionnelle d'OK-Forêt à son origine puis qui n'a cessé de lui faire confiance en lui donnant des mandats tout au long de ces vingt années. Enfin, il nous faut remercier toutes les personnes privées ou institutions qui ont soutenu financièrement notre projet; outre la Loterie Romande déjà mentionnée, nous tenons à citer ici, la Fondation Hans Wilsdorf, la banque Pictet et en particulier Monsieur Pierre Lardy, ainsi que Japan Tobacco International.

Tous: responsable professionnel, ouvriers, comité, secrétaire, services officiels, clients privés et institutionnels, « sponsors » et sympathisants ont contribué à ce petit miracle qui dure depuis vingt ans et qui a pour nom OK-Forêt. Bon anniversaire!

VIE DE NOTRE ASSOCIATION

1. Activité du Comité

Le Comité se réunit 6 fois par année. Il se compose de M. Alain MEDER, Président, de MM. Jean-Pierre BAILLIF, Victor FATIO et Gérald THELER. Il est important dans le cadre d'un comité formé de bénévoles de prévoir une relève, aussi nous avons prévu de trouver un ou deux nouveaux membres intéressés par nos objectifs statutaires.

2. Personnel engagé

L'année 2009 fut pour nous une année de transition et de recentrement. L'Association a fonctionné avec un seul responsable socioprofessionnel et par conséquent une équipe d'ouvriers plus restreinte. Nous disposons de 4 à 6 personnes encadrés par un chef d'équipe à 60% et d'un deuxième chef d'équipe à 100 %. Le responsable de l'Association coiffe l'ensemble du personnel. Le travail administratif est assuré par une secrétaire à temps partiel (20 %) et par le responsable socioprofessionnel (environ 1 jour par semaine). Nous confions notre comptabilité à une fiduciaire qui d'ailleurs effectue ce travail depuis la création de notre Association.

En 2009 nous avons pu accueillir une dizaine de personnes, uniquement des hommes car nous n'avons pas eu de candidature féminine. La plupart des personnes engagées n'ont pas de qualification professionnelle. Mais un grand nombre d'entre elles avaient commencé un apprentissage dans des métiers les plus variés .

Il convient de noter la difficulté pour nos employés, de trouver un nouvel emploi, et ceci même dans le domaine du jardinage car ils ne possèdent souvent que la formation et l'expérience que leur a apporté notre Association. La plupart d'entre eux doivent s'inscrire au chômage dans un premier temps. La moyenne d'âge des personnes engagées à OK Forêt se situe entre 22 et 35 ans. En 2009, les personnes engagées à OK Forêt y ont séjourné en moyenne de 2 à 6 mois. Une personne est déjà là depuis 4 ans.

Nous sommes très satisfaits d'avoir été le tremplin indispensable pour 2 de nos ouvriers qui ont pu être engagés, à la fin de leur contrat avec OK forêt, par des entreprises de la place. L'un d'entre eux travaille sur le site de l'OMS et l'autre a été engagé par l'entreprise de forestage-élagage Storno.

Salaire des ouvriers : Nous avons toujours été attentifs et ce depuis la création de notre entreprise sociale en 1989, à ce que nos ouvriers touchent un salaire qui leur permette de vivre correctement. Pour les 15 premiers jours d'engagement à l'essai, l'ouvrier reçoit 18.-francs par heure + 12.- francs journalier de prime repas. Après cette période d'essai l'ouvrier passe à 19.- ou 20.- francs de l'heure pour atteindre après une année d'engagement de 20.- à 25.- francs l'heure. 25.- francs l'heure pour les ouvriers plus compétents dans les tâches demandées.

Nous avons toujours fonctionné comme une entreprise normale avec toutes les exigences y relatives : niveau de compétences, calcul de la rentabilité sans engranger toutefois des bénéfices.

3. Période de travail des ouvriers

De 15 jours à 2 mois	1
De 1 à 6 mois	2
De 6 a 12 mois environ	3
De 1 an à 2 ans	4
+ de 5 ans	2
Qualification des ouvriers	Adressé par
Aucune formation : 5	Bateau Genève 0
Début d'apprentissage : 4	Services sociaux : 4
CFC : 1	Service d'insertion et probation 1
	Avocats : 2
	Démarches directes : 3
	Association : 0

4. Formation

Au cours de l'année 2009, trois personnes se sont rendues au cours de bûcheronnage organisé au Mont-sur-Lausanne sur « **initiation à la tronçonneuse** ». Deux autres personnes ont suivi des cours du soir à l'IFAGE à Genève et ont réussi l'examen de « **machiniste élingueur** ». Ces deux mêmes personnes poursuivent leur formation pour l'obtention du diplôme « **conduite petits engins de terrassement** ».

En 2010, nous espérons que tous nos ouvriers puissent participer à au moins une session de formations car, grâce à celles-ci nos ouvriers acquièrent de l'assurance et bénéficient d'un document officiel pour la recherche d'emploi futur.

Au fil des ans, nous avons constaté que peu d'ouvriers engagés possèdent un permis de conduire, ce qui pose des difficultés dans l'organisation des chantiers toujours éloignés les uns des autres. Avec un permis VL, nous pourrions laisser plus de responsabilité à certains employés et ce serait un atout pour eux lorsqu'ils quitteront OK Forêt. L'objectif en 2010 serait d'offrir une formation « permis VL » à au moins deux personnes motivées.

Nous devons ici remercier chaleureusement la **Banque PICTET** pour l'aide financière qui nous a permis d'offrir ces formations à nos ouvriers. **JTI** qui nous avait soutenus financièrement en 2008, a également contribué à concrétiser la mise en place de formation.

5. Rapport du trésorier

Dans notre rapport du trésorier 2008 nous faisons preuve d'un relatif optimisme concernant les conséquences financières du redimensionnement de notre entreprise sociale. Ce sentiment favorable est attesté par nos comptes 2009 qui confirment, encore mieux que l'an passé, leur équilibre réjouissant puisqu'ils bouclent avec un léger excédent de recettes du CHF 9'465.39 sur un mouvement global d'environ CHF 730'000. Mieux, alors qu'en 2008 l'équilibre avait pu être atteint grâce à divers dons d'un montant de 78'000, en 2009 il a pu se réaliser avec un appoint de recettes extérieur à l'activité de l'entreprise d'environ CHF 35'000, soit essentiellement un don de la Fondation Hans Wilsdorf de CHF 31'330. Ce résultat financier encourageant est à mettre en bonne partie au compte de la vigilance dont a fait preuve notre responsable professionnel sur les frais généraux, des comptes tels que les achats de fournitures clients, frais d'accompagnement ou frais de fonctionnement encadrement ayant connu une nette diminution par rapport à l'exercice précédent. Nous avons pu prolonger d'une année le fonds affecté Don Loterie Romande suite au don de cet organisme pour les années 2008 et 2009 puisque nous n'avons pas acheté tout le matériel et les machines couverts par cette subvention. Nous pourrions en conséquence nous dispenser de solliciter l'appui de la Loterie Romande pour l'exercice 2010. Grâce à ces exercices équilibrés nous disposons de liquidités suffisantes pour assurer le fonctionnement courant de notre entreprise. La vigilance reste bien entendu de mise comme tout en croisant les doigts, un optimisme prudent.

6. Les travaux d'OK Forêt

1 responsable (70% travail sur le terrain 30% travaux administratifs)

**Entretien espaces verts
travaux paysagistes
privés**

**Entretien réserves naturelles
BIT**

**P e t i t s
+ propriétés**

**1 chef d'équipe
d'équipe (100 %)
à 60 %
ouvriers**

2 à 3 ouvriers

**1 c h e f
+ 1 à 2**

1 à 2 ouvriers

En 2009, nous avons envisagé l'engagement d'un second responsable socioprofessionnel, nous avons dû y renoncer car nous avons perdu un gros contrat annuel avec une organisation internationale.

B.T.E.E. : entretien au Bois de la Grille à Vernier

BIT : contrat d'entretien du jardin du BIT + divers travaux d'aménagements paysagers.

CAP - Ville de Genève : travaux d'élagage.

Commune de Collex-Bossy : entretiens divers

Commune de Lancy : Nettoyage rivière + divers entretiens espaces verts

Commune de Meyrin : Entretien d'espaces verts.

Commune d'Onex : travaux d'entretien forestier.

Commune de Plan-les Ouates : Taille des haies. Entretien de la Réserve « la Bistoquette »

Commune de Vernier : Travaux d'aménagements paysagers + divers entretiens espaces verts.

Commune de Versoix : Entretien espaces verts

Coopérative le Carillon : entretien espaces verts.

Clientèle privée : **142** clients privés répartis essentiellement sur la Rive droite de Vernier à Saint-Cergue dont **21** avec contrat annuel d'entretien.

Entreprise Alain STORNO Sàrl : prêt d'un ouvrier

EPG : Abattage, élagage, divers entretiens espaces verts dans le canton.

Etat de Genève, Domaine Nature et Paysage : Entretien réserves naturelles sur le canton. Entretien des chemins dans massifs forestiers. Traitement des lisières. Aide aux commandes de bois + autres entretiens.

Hospice général, Service immobilier : entretien d'espaces verts et travaux forestiers dans le canton.

Paroisse protestante de Versoix : entretien d'espaces verts et du parking.

Pro-Natura : entretien à la réserve de Mategnin

Régie Brun, Régie Brolliet, Régie Moser Vernet et Cie : entretien espaces verts et travaux paysagers.

SIG : Divers travaux d'entretien d'espaces verts dans le canton

TPG : entretien d'espaces verts et parkings à la Jonction

Ville de Genève - Service des écoles: divers entretiens d'espaces verts et divers travaux d'aménagements dans écoles et places de jeux

Ville de Genève - SEVE : entretien d'espaces verts

Ville de Genève – Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports :
divers entretiens d'espaces verts.

TAUX DE REPARTITION DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Etat de Genève, Domaine et Paysage : **14 %**

BIT : **16 %**

Ville de Genève (SEVE), Communes de Collex-Bossy, Lancy, Meyrin, Onex, Vernier,
Versoix : **11 %**

Ville de Genève, Service des Ecoles : **6 %**

Services immobiliers : SIG, DAP, Hospice général, de l'EPG et TPG : **9 %**

Régies immobilières : Brun et Cie, Broliet, Daudin, Moser : **8 %**

142 clients privés : **36 %**

REMERCIEMENTS

à M. Manuel Tornare, **Conseiller administratif** de la Ville de Genève

à la direction du **SEVE**

à la Direction du **Service des écoles** et institutions pour la jeunesse de la Ville de
Genève

à la **Fiduciaire** Anne-Marie Parini

à la **Direction générale de la Nature et du Paysage**

aux **Communes** de Collex-Bossy, de Lancy, de Plan-les-Ouates, Meyrin, Onex,
Vernier et Versoix

au **DAEL**

au Batim du **B.I.T.**

au **T.P.G.**

au **SIG**

au Service immobilier de l'**EPG**

à la **Paroisse catholique** de Carouge

à la **Rhodanienne SA** à Vernier

aux **Paroisses protestantes** de Versoix, Champel, Genthod et Châtelaine

aux Régies **Brolliet, Brun, Moser Vernet et Cie, Naef**
à la Coopérative **Le Carillon**
au **Service immobilier de l'Hospice général**
à M. Vionnet du **CAP de la Ville de Genève**
à M. Miazza Sébastien de **PRO NATURA**
à M. Borgeaud de **B.T.E.E.**
au **Service de probation et d'insertion** et à **Carrefour-Prison**, pour leur précieuse
collaboration
à **JOB Atelier**

au **Bateau Genève**
à la **Loterie romande**
à la **Banque Pictet et Cie**
à la **Fondation WILSDORF**
à tous les **clients privés** qui nous font confiance.

NOS REFERENCES

à la Ville de Genève **SEVE**

à la Direction du **Service des écoles** et institutions pour la jeunesse de la Ville de Genève

à la **Direction générale de la nature et du paysage**

aux **Communes d'Aire-la-Ville, de Collex-Bossy, de Lancy, de Plan-les-Ouates, Meyrin, Onex, Vernier et Versoix**

au **BATIM** du **B.I.T.**

au **T.P.G.**

au **SIG**

au Service immobilier de l'**EPG**

à la **Paroisse catholique** de Carouge

à la **Rhodanienne SA** à Vernier

aux **Paroisses protestantes** de Versoix, Champel, Genthod et Châtelaine

aux Régies **Brolliet, Brun, Moser Vernet et Cie**

à la Coopérative **Le Carillon**

au **Service immobilier de l'Hospice général**

au **CAP** de la Ville de Genève

à **PRO NATURA**

à **B.T.E.E. (Bureau de travaux et d'études d'environnement SA)**